

# ICOMOS

INTERNATIONAL COUNCIL ON MONUMENTS AND SITES  
CONSEIL INTERNATIONAL DES MONUMENTS ET DES SITES  
CONSEJO INTERNACIONAL DE MONUMENTOS Y SITIOS  
МЕЖДУНАРОДНЫЙ СОВЕТ ПО ВОПРОСАМ ПАМЯТНИКОВ И ДОСТОПРИМЕЧАТЕЛЬНЫХ МЕСТ

LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

N° 484

## A) IDENTIFICATION

Bien proposé : Xanthos-Létôon

Lieu : Provinces de Mugla et d'Antalya

Etat partie : Turquie

Date : 22 décembre 1987

## B) RECOMMANDATION DE L'ICOMOS

Que le bien culturel proposé soit inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial au titre des critères II et III.

## C) JUSTIFICATION

Xanthos, la capitale de l'ancienne Lycie, forme avec le site voisin et indissociable du Létôon, distant de cinq kilomètres, un complexe archéologique célèbre : depuis les fouilles pratiquées, entre 1838 et 1844, par l'anglais Charles Fellows qui en publia les résultats dans ses Travels in Lycia, tous les manuels d'histoire de l'art antique font une place aux monuments de Xanthos, qui furent d'abord connus par les tombes monumentales entrées au British Museum, le Monument des Néréides, le Monument des Harpyies, le sarcophage de Payava étant les plus célèbres d'entre elles.

Les Lyciens, mentionnés sous le nom de Lukka par les annales égyptiennes, sont un de ces "Peuples de la Mer" qui, vers 1200 avant J.C., investirent l'empire hittite. Les légendes grecques leur ont fait une place en marge du cycle homérique. Hérodote raconte que, venus de Crète sous la conduite d'un frère de Minos, ils participèrent à la guerre de Troie.

Ce groupe ethnique a fait la preuve, au cours d'une longue histoire, de deux caractéristiques apparemment contradictoires. La première est une grande fidélité à ses traditions : la langue lycienne s'est longtemps conservée; aujourd'hui encore, les paysans de la région bâtissent des maisons et des granges en bois dont la structure est comparable à celle des monuments transposés dans les tombes rupestres lyciennes. La seconde est une grande faculté d'acculturation. Elle leur a fait assimiler successivement les apports culturels de l'hellénisme, transmis par les colonies grecques de la côte égéenne, puis ceux de Rome : en 167 avant J.C., Xanthos forma avec d'autres cités une confédération dont le siège était au Létôon; ayant pris le parti des Romains contre Mithridate, elle jouit d'un statut privilégié longtemps après la conquête de

l'Asie Mineure, comme en témoigne symboliquement l'Agora romaine, reconstruite au IIIe siècle après J.C., mais toujours consacrée aux douze dieux lyciens.

La ruine de la ville, encore peuplée à l'époque byzantine où plusieurs basiliques y furent élevées, n'a été consommée que par les raids arabes du VIIe siècle.

Une histoire longue et complexe a laissé des traces nombreuses, souvent splendides mais parfois peu distinctes, sur les deux sites voisins de Xanthos et du Létôn.

A l'est du Xanthe, une première zone monumentale comprend la vieille Acropole lycienne, remodelée à l'époque hellénistique puis à l'époque byzantine : une église fut alors bâtie à l'angle nord-est tandis qu'un ouvrage défensif avancé venait fortifier le flanc ouest de la citadelle, du côté du fleuve.

Immédiatement au nord de l'Acropole, le très beau théâtre qui lui est adossé domine l'Agora romaine; les ruines d'une seconde basilique se distinguent à l'ouest. Toute cette zone est jalonnée de grands monuments funéraires lyciens, éléments caractéristiques du paysage archéologique de Xanthos où ils se dressent de façon spectaculaire parmi les ruines.

A l'est du chemin de terre qui traverse le site, une seconde zone archéologique, plus confuse, s'étend entre l'arc de Vespasien, au sud, et l'Acropole hellénistique, au nord. C'est là que se trouvait la ville basse, dont une partie seulement a été fouillée. De grands ensembles, comme l'Agora hellénistique et deux églises byzantines, y ont été reconnus.

Le site archéologique du Létôn, consacré à Létô, à Artémis et à Apollon, comporte, outre les ruines des temples, celles d'un nymphée de l'époque d'Hadrien bâti sur l'emplacement de la source sacrée qui est à l'origine du sanctuaire. D'autres vestiges d'époque hellénistique et romaine, portique, théâtre, etc. coexistent avec des structures d'époque lycienne, fréquemment inondées.

L'ICOMOS recommande l'inscription de Xanthos et du Létôn sur la Liste du Patrimoine mondial au titre des critères II et III.

- **Critère II.** Xanthos a exercé une influence directe au cours de toute l'Antiquité dans la Lycie comme on peut l'observer par exemple sur les sites archéologiques de Patara ou de Pinara. Mais elle a également exercé une influence considérable sur les provinces voisines. Le Mausolée d'Halicarnasse, dont les Anciens avaient fait une des sept merveilles du monde, se situe dans la filiation directe du Monument des Néréides de Xanthos.

- **Critère III.** Xanthos et le Létôn apportent un témoignage exceptionnel sur la civilisation lycienne tant par les textes épigraphiques, si nombreux sur ces deux sites, que par les

monuments funéraires remarquables qui y sont conservés ou qui en proviennent.

C'est près du temple d'Artémis, au Létôon, qu'a été découverte la fameuse inscription trilingue en lycien, araméen, et grec datant de 358 avant J.C. (an 1 du règne d'Artaxerxès III Okhos), mais c'est également au Létôon ou à Xanthos que se trouvent les textes les plus longs et les plus importants en langue lycienne, gravés pour la plupart dans le roc ou sur d'énormes monolithes. Ils ne peuvent être déplacés et sont les monuments essentiels d'une langue indo-européenne unique, disparue depuis longtemps.

Les tombeaux rupestres, tombes piliers ou sarcophages montés sur pilier constituent un type original d'architecture funéraire. La riche série des tombes lyciennes de Xanthos et du Létôon permet de saisir pleinement les phénomènes successifs d'acculturation dont la Lycie a été le théâtre depuis le VI<sup>e</sup> siècle avant J.C.

### Observations de l'ICOMOS

Le site de Xanthos comprend une zone archéologique recouvrant approximativement le site de la ville antique. Toutefois cette zone est traversée par une route en terre relativement fréquentée dont le détournement serait souhaitable. Une réflexion d'ensemble sur l'aménagement du site serait indispensable.

En ce qui concerne le site du Létôon, le périmètre protégé est insuffisant : l'environnement du théâtre n'y est pas compris et, au sud, des ruines, probablement paléochrétiennes, émergent de façon très visible des alluvions.

D'autre part, la vaste zone de nécropole qui s'étend sur les rives du Xanthe, entre Xanthos et le Létôon, ne bénéficie d'aucune protection.

Compte tenu d'une exploitation agricole intensive de ces terres alluviales fertiles et de l'apparition récente de nombreuses serres à tomates dans le paysage, la délimitation proposée, tout en étant compatible avec la situation actuelle, paraît insuffisante à court terme.

Un plan de gestion incluant la maîtrise de l'environnement et l'étude de la conservation des monuments, menacés par les remontées saisonnières de la nappe phréatique au Létôon, est hautement souhaitable.